



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE

AVIS PUBLIC

DÉMOLITION DU 803 5^E RANG NORD

Avis public est par les présentes donné que le Comité de démolition de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge tiendra une séance le **7 juillet 2026 à 17 h 30** au Centre communautaire situé au 857, chemin de Saint-Ignace, Saint-Ignace-de-Stanbridge (Québec) J0J 1Y0, afin de statuer sur une demande visant la démolition de l'immeuble situé au 803, 5e Rang Nord, à Saint-Ignace-de-Stanbridge.

Toute personne qui souhaite s'opposer à la demande de démolition peut transmettre une opposition écrite au directeur général de la municipalité.

Cette opposition doit être reçue au plus tard dans les dix (10) jours suivant la publication du présent avis.

Les oppositions peuvent être transmises aux coordonnées suivantes :

Directeur général
Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge
592, Rang de l'Église Nord
Saint-Ignace-de-Stanbridge (Québec) J0J 1Y0
Courriel : dg@saint-ignace-de-stanbridge.com

La demande de démolition peut être consultée au bureau municipal durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ à Saint-Ignace-de-Stanbridge, ce 23^e jour de juin 2026.

Le directeur générale et greffier-trésorier, Enrique Machado